

Attribution de temps

Canada et améliorer la situation économique, ainsi que le sort des gens âgés et des économiquement faibles. À notre avis, c'est dans cette voie que le Canada doit s'engager.

Des voix: Bravo!

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, c'est toujours intéressant de voir le ministre des Finances gigoter au sujet de sa taxe sur les produits et services. Au moment où il terminait ses remarques, il a déclaré que la TPS serait certainement visible et que tous les Canadiens savent qu'il y aura une TPS de 7 p. 100 parce que nous en avons tant parlé. Si c'était là le critère, je pense que le ministre serait obligé d'admettre de la TVF est visible, car il en parle sans cesse depuis un an et demi. Si la TPS est visible parce qu'il en a parlé, il ne fait aucun doute que la TVF l'est.

Le ministre a raison quand il dit qu'on peut punir les gouvernements, je suis d'accord là-dessus. Le ministre dit que les gouvernements seront punis s'ils font un mauvais emploi de la TPS. Le fait est que la taxe de vente fédérale est passée de 9 p. 100 en 1984 à 13,5 p. 100 en 1990.

Les 32 augmentations de taxe que le gouvernement a imposées sont la preuve indéniable de son grand courage. Peu importe que la taxe soit visible ou invisible—le gouvernement taxe tout ce qui bouge.

Quand on pense à tous les bobards que l'on raconte ici, monsieur le Président, et que l'on entend aujourd'hui le ministre des Finances répondre à une question que je lui ai posée en prétendant que les Albertains seraient en meilleure posture s'il y avait une taxe sur les produits et services, imaginez ce que le ministre des Finances et le gouvernement déclarent aux Albertains. Pendant que ces derniers s'opposent carrément à la TPS et que le gouvernement de cette province publie des rapports sur les ravages qui ne manqueront pas de se produire en Alberta si cette taxe est adoptée, le ministre, le gouvernement et leurs partisans à la Chambre déclarent hautement que la taxe sera avantageuse pour les Albertains.

Le ministre des Finances a parlé de commissions royales, de rapports et d'études. Je mets au défi le ministre des Finances de produire un seul rapport ou une seule étude qui parlait d'adopter une taxe sur les produits et services, une taxe à la valeur ajoutée, une taxe sur les transactions commerciales ou n'importe quelle sorte de taxe à la consommation qui soit à deux niveaux. Non seulement cela n'a jamais été proposé par une commis-

sion royale ni par une étude faite au Canada, mais par personne au monde.

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Et l'appui des libéraux pour la taxe multi-stades?

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, la ministre de la Justice a invoqué un très bon argument. L'appui accordé à la taxe multi-stades qui avait été obtenu en comité était pour un impôt unique.

La ministre de la Justice devrait faire très attention à ce qu'elle dit au sujet de l'appui pour les diverses positions publiques qu'elle a prises. Elle n'est pas dans une très bonne position pour parler des lignes de conduite qu'elle a appuyées précédemment, et de ce qu'elle fait maintenant. Je ferais plus attention à ma propre position si j'étais elle.

Quand la ministre de la Justice parlera bientôt aux Canadiennes des projets de loi qu'elle propose à la Chambre, elle aura peut-être davantage à dire à propos de sa volte-face. Elle ne va pas faire long feu sur les couvertures des revues féminines dans notre pays, si elle poursuit dans cette voie.

Je veux m'assurer que les Canadiens comprennent ce qui se passe ici aujourd'hui. Nous parlons au nom des Canadiens parce que, comme eux, nous, parlementaires, sommes forcés de nous plier aux quatre volontés du gouvernement. Il refuse de nous écouter. Si vous êtes contre la TPS, c'est que vous n'y comprenez rien. Mais le gouvernement ne vous laissera pas en parler assez longtemps, de sorte que les 20 p. 100 de citoyens qui l'acceptent vont changer d'idée et, en fin de compte, tous les Canadiens vont s'y opposer.

Que les députés aillent en Alberta ou ailleurs au Canada, ils constateront que cette taxe engendre la peur et la frustration chez les Canadiens.

Une chose que les Conservateurs n'ont jamais hésité à imposer, c'est l'attribution de temps. S'ils avaient été au pouvoir au temps de la révolution française, Robespierre aurait passé pour un gentilhomme. Ils ont recours à la guillotine plus souvent que n'importe quel autre gouvernement ne l'a fait depuis la Confédération.

Des voix: Quelle honte!

M. Young (Gloucester): Non satisfait d'imposer la clôture pour que la Chambre des communes adopte ce projet de loi avant Pâques, le gouvernement expulse les députés conservateurs qui s'y opposent. Il les exile. Vous ne pouvez pas être à la fois conservateur et contre cette mesure législative. Le gouvernement ne peut pas exercer